

# Bénin : Promotion de la Formation Professionnelle

Le cadre institutionnel pour une formation professionnelle axée sur les besoins du secteur privé est amélioré. A travers la mise en place d'offres de formation professionnelle de qualité, conjointement exécutée avec le secteur privé dans les domaines de l'agriculture et des énergies renouvelables, des jeunes sont préparés pour le marché de l'emploi. Grâce à la formation améliorée reçue, ils ont de meilleures chances de s'auto-employer ou d'obtenir un emploi rémunérateur dans ces domaines.

## Défi

A l'instar de plusieurs pays en Afrique subsaharienne, le Bénin est confronté à la problématique du chômage des jeunes. A cet égard, la faiblesse des structures économiques constitue certainement un obstacle. Le plus grand défi reste cependant le **décalage entre le système de formation professionnelle et les besoins du marché de l'emploi**. Jusqu'à présent, le système de formation professionnelle n'est ni qualitativement ni quantitativement capable de préparer des agents qualifiés en arrimage avec le besoin en compétences du secteur privé. Moins de 10 % des élèves du secondaire achèvent une formation secondaire professionnelle. Beaucoup de jeunes entrent dans le système d'apprentissage traditionnel qui, toutefois, à cause des standards de formation insuffisants, ne permet pas d'être employé dans le secteur économique formel. Les conséquences de ces déficits sont le chômage ou la précarité de l'emploi, de même qu'une faible productivité économique. Les femmes en sont particulièrement touchées.

## Approche de solution

Le projet Promotion de la Formation Professionnelle au Bénin (ProFoP) vise à **améliorer le cadre institutionnel de l'offre de formation professionnelle formelle au Bénin**, tout en prenant en compte les besoins du secteur privé. Il promeut la **coopération entre les différents acteurs** (structures publiques, centres de formation professionnelle, secteur privé) dans la conception et l'ancrage durable des offres de formation professionnelle de type dual, en particulier dans les secteurs de l'agriculture et des énergies renouvelables. Le projet agit sur le plan politique et stratégique et suit une approche à plusieurs niveaux.



Nom du projet	Promotion de la Formation Professionnelle au Bénin (ProFoP)
Commettant	Ministère fédéral allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)
Agence d'exécution	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Zones d'intervention du projet	Atacora, Atlantique, Littoral, Mono et Ouémé
Organisme de tutelle	Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (MESTFP)
Durée totale d'exécution	06/2021 – 05/2024
Volume de financement	8.000.000 EUR

**Trois champs d'intervention**, liés étroitement en termes de contenu, structurent l'approche du projet ProFoP qui est mis en œuvre dans cinq départements du pays (Atlantique, Littoral, Mono, Ouémé, Atacora) :

- 1) Renforcement des capacités de pilotage des structures publiques pour la conception d'offres de formation professionnelle de type dual (Niveau macro) ;
- 2) Mise en place de mécanismes de coopération entre les acteurs du secteur privé et les structures de formation professionnelle (Niveau méso) ;
- 3) Pilotage d'offres de formation de type dual dans les secteurs de l'agriculture et des énergies renouvelables (Niveau micro).

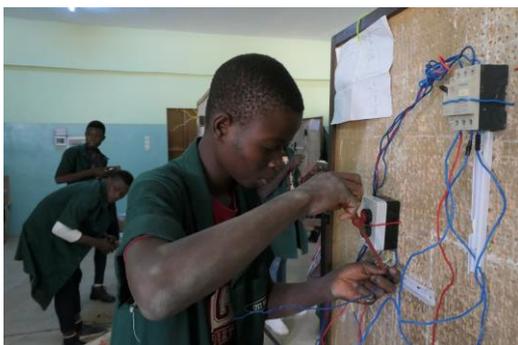


Photo de gauche : un apprenant dans un lycée technique

© 6MIL CONSULTING

Photo de droite : une apprenante dans un lycée technique agricole

© Samson Toulassi, GIZ

## Résultats escomptés en chiffres...

L'amélioration du cadre institutionnel de la formation professionnelle nécessite le renforcement et la consolidation des capacités des acteurs à tous les niveaux. Afin de s'assurer que les structures étatiques sont capables d'offrir une formation pratique adaptée au contexte des zones d'intervention, des actions ciblées sont exécutées pour le renforcement des capacités des acteurs des différentes structures du Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle. A cet effet, **un diagnostic des besoins assorti d'un plan de renforcement de capacités du MESTFP, des ministères sectoriels, ainsi que des organisations professionnelles du secteur privé a été réalisé. La mise en œuvre du plan de renforcement des capacités est en cours.** Dans ce sens, plus de 50 cadres techniques du secteur public et du privé vont parcourir un cycle de formation sur différents aspects de la chaîne de formation professionnelle duale. Ceci inclut les questions de coopération avec le secteur privé, le financement de la formation professionnelle, l'actualisation de programmes d'enseignement et des curricula, ainsi que l'assurance qualité. Aussi, à la suite d'un état des lieux de la formation duale au Bénin, un appui a été apporté au MESTFP, pour **l'élaboration des textes d'application de la loi-cadre sur l'Enseignement et la Formation Technique et Professionnelle en République du Bénin.**

Une mise en œuvre efficace de la formation professionnelle duale nécessite un mécanisme fonctionnel de coopération entre les structures publiques, le secteur privé et les centres de formation professionnelle. A cet effet, ProFoP a appuyé la **mise en place des comités départementaux constitués des représentants du système de formation professionnelle formelle et du secteur privé, ainsi que des organes décentralisés de l'Etat** en vue de coordonner et mettre en œuvre l'offre locale de formation professionnelle duale dans les différents départements d'intervention du projet. Grâce à l'appui aux besoins du secteur privé ainsi que des autres membres des comités départementaux, ces-derniers seront outillés afin d'être en capacité d'élaborer et de mettre en œuvre des plans de travail pluriannuels. Sous la supervision des comités, il sera ainsi conclu entre les structures de formation professionnelle et les acteurs locaux du secteur privé, au moins 60 accords de coopération dans lesquels ces derniers s'engagent à coopérer dans le cadre de la formation professionnelle duale dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie renouvelable.

Sur la base de cette coopération et avec l'appui du projet, il est mis en place dans les établissements de formation technique et professionnelle sélectionnés, **des filières de formation duale pour 9**

**métiers dans les secteurs de l'agriculture et des énergies renouvelables, pour lesquels 9 curricula ont été élaborés dans le cadre du projet.** Par ce biais, 855 jeunes, dont 240 femmes, reçoivent une formation solide.

## ... et impacts attendus

Le projet appuie le gouvernement du Bénin dans la mise en œuvre de son ambitieuse stratégie sur la réforme de la formation professionnelle (2020-2030) qui vise une amélioration de l'offre et de la qualité de la formation professionnelle, notamment à travers une coopération plus intense avec le secteur privé. Le projet apporte une contribution aux principaux axes de la stratégie : **la restructuration de l'offre de formation professionnelle, l'orientation de la formation professionnelle vers les besoins du marché de l'emploi, de même que la mise en place d'un modèle de partenariat dans la mise en œuvre et le financement de formation professionnelle avec l'implication de l'Etat et du secteur privé.** A cet égard, le projet met un accent particulier sur l'ancrage durable des modèles de formation innovants.

A travers le renforcement des capacités de pilotage de l'Etat dans le domaine de la formation, le renforcement de la coopération avec le secteur privé et l'introduction de filières de formation élaborées, le projet contribue à l'amélioration de l'offre et de la qualité des filières de formation. Ce faisant, davantage de jeunes ont accès à une formation qualifiante axée sur la pratique dans des secteurs d'avenir comme l'agriculture et les énergies renouvelables. Ceci permettra leur insertion avec succès sur le marché de l'emploi ou la création d'une entreprise personnelle. De cette manière, le projet contribue non seulement à la **réduction du sous-emploi des jeunes et à l'amélioration de leurs revenus**, mais aussi au **renforcement de la résilience des ménages.**

Les diplômé(e)s des filières mises en place de concert avec le secteur privé sont à la disposition des entreprises comme main-d'œuvre qualifiée. Ainsi, leurs connaissances peuvent contribuer à **l'augmentation de la productivité et aux innovations**, ce qui renforce la compétitivité desdites entreprises. Le projet contribue alors au développement dynamique des secteurs de l'agriculture et des énergies renouvelables. A travers l'intégration des connaissances sur l'environnement dans la formation en agriculture, de même que la promotion des techniques énergétiques respectueuses de l'environnement, le projet veut en outre obtenir des **impacts positifs sur la protection du climat et de l'environnement.**

Publié par : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société : Dag-Hammarskjöld Weg 1-5  
D-65760 Eschborn  
Deutschland  
T: +49 (0)61 96 79-11 75  
F: +49 (0)61 96 79-11 15

Friedrich-Ebert-Allee 32+36  
D-53113 Bonn  
Allemagne  
T: +49 (0)228 44 60-0  
F: +49 (0)228 44 60-17 66

Auteur : Abdoulaye Zono  
Mise en page : GIZ  
Mise à jour : Novembre 2022  
La GIZ est responsable du contenu de cette présentation.

En coopération avec : Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle

Mandaté par : Ministère fédéral allemande de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)

Adresses des sièges du BMZ :

BMZ Bonn	BMZ Berlin
Dahlmannstraße 4	D-10963 Berlin
D-53113 Bonn	T +49 (0)30 18 535-0
T: +49 (0)228 99 535-0	
poststelle@bmz.bund.de	
www.bmz.de	

